

Image not found or type unknown



contrat de location de deux personnes agés

Par isa_6172, le 22/01/2024 à 17:34

bonjour , j 'ai une question , je loue ma maison en co location , la dame agées de 75 ans est dcd , l autre co locataire lui agés de 65 ans ne peut pas prendre la charge du loyer entier ?
Que faire , vu son age ?

Par Pierrepauljean, le 22/01/2024 à 17:35

bonjour

s'agit il d'un bail unique avec 2 noms en tant que locataires ?

Par isa_6172, le 22/01/2024 à 17:54

Oui , bail unique avec les 2 noms

Par Marck.ESP, le 22/01/2024 à 17:57

Bienvenue

Le locataire bénéficie du droit exclusif de rester dans les lieux..

Peut-être a-t-il le droit à une aide pour compléter sa participation.

Quelle est l'échéance du bail ?

Lire ceci.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16634>

Par Pierrepauljean, le 22/01/2024 à 18:11

donc il doit régler le loyer total prévu au bail

lui avez vous envoyé l'avis d'échéance mentionnant le montant du loyer prévu au bail ?

Par **isa_6172**, le **22/01/2024 à 18:25**

je viens de vérifier mon contrat la personne qui vivait avec elle ne figure pas sur le contrat de location , il vivait sous le même toit en co location pas en couple ;

Par **isa_6172**, le **22/01/2024 à 18:28**

loyer de 600€ contrat depuis le 2/01/2009 avec le nom de la défunte, les 2 percevaient les APL.

Par **Pierrepauljean**, le **22/01/2024 à 18:28**

pouvez vous préciser?

sur le bail qui est indiqué en tant que locataire ?

un nom ?

deux noms?

Par **isa_6172**, le **22/01/2024 à 18:32**

1 nom ,celui de la dame dcd; j 'étais au courant de leur colocation , parce que je faisait leurs déclarations pour la caf afin qu'ils bénéficient des APL.

Par **Pierrepauljean**, le **22/01/2024 à 18:59**

s'il n'y avait qu'un nom, le 2ème était "hébergé"

comment avez vous pu remplir 2 dossiers à la CAF si vous n'avez pas fait d'avenant au bail?

votre Bail n'est pas en conformité avec vos déclarations à la CAF

étaient ils concubins ?

est ce que chaque habitant avait un étage de la maison?

Par **Visiteur**, le **22/01/2024** à **19:12**

Bonjour,

C'est une location meublée ou vide ?

La dame était seule titulaire du bail ou pas ?